



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE LAPLUME

Centre de service scolaire de Sorel-Tracy
École primaire Laplume

1. SUJETS STATUTAIRES

1.1 Ouverture de la séance et constatation du quorum

À 17h45, la présidence constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école primaire Laplume tenue le 2 février 2026 à 17h48 à l'école primaire Laplume, 2555, rue Cardin, Sorel-Tracy à laquelle sont présents :

M. Charles Bibeau, enseignant	Mme Yasmina Borki, parent sub.
Mme Mylène Fréchette, enseignante	Mme Laurence Lévis, parent
Mme Brigitte Goudreault, enseignante	Mme Isabelle Venables, parent
Mme Marianne Girouard, TES	Mme Mélodie Boulet, parent

et Mme Annie Lambert, directrice.

CÉ.26-02-108

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Yasmina Borki que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté avec l'ajout du point VARIA de l'OPP.

1. SUJETS STATUTAIRES

- 1.1 Ouverture de l'assemblée;
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 1^{er} décembre 2025;
- 1.4 Suivi au procès-verbal;
- 1.5 Période de questions;

2. SUJETS D'INFORMATION

- 2.1 Information de la présidence;
- 2.2 Information de la direction;
 - 2.2.1 École Enfant-Jésus, suivi;
 - 2.2.2 Budget, suivi;
 - 2.2.3 Projet éducatif, suivi;
- 2.3 Information du personnel;
 - 2.3.1 Suivi comité encadrement;
 - 2.3.2 Suivi promotion école;
- 2.4 Information du représentant au comité de parents;

3. SUJETS DE DÉCISION

- 3.1 Adoption du plan de lutte 25-26
- 3.2 Approbation de la grille-matière 26-27
- 3.3 Approbation des activités et projets de financement;

3. VARIA

5. Date de la prochaine réunion

6. Levée de l'assemblée

Adopté unanimement

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 1^{er} décembre 2025;

Il est proposé par Mme Laurence Lévis d'adopter le procès-verbal du 1^{er} décembre 2025.

Adopté à l'unanimité

1.4 Suivi au procès-verbal

Aucun

1.5 Période de questions

Aucune

2. SUJETS D'INFORMATION

2.1 Information de la présidence;

Aucune

2.2 Information de la direction;

2.2.1 École Enfant-Jésus, suivi

La direction de la nouvelle école est Mme Catherine David et est en fonction depuis janvier 2026. Le CÉ sera tenu informé des avancées.

2.2.2 Budget, suivi

La direction présente le budget (Infini)
Notre santé financière va très bien présentement. Nous sommes l'école « cobaye » pour le nouveau système de finances, qui se colle à la façon de faire au secondaire. On regroupe toutes les factures en un seul endroit.

2.2.3 Projet éducatif, suivi

La direction présente l'évolution des moyens et résultats du projet éducatif tel que présenté par la direction et annexé au présent procès-verbal.

2.3 Information du personnel

2.3.1 Suivi comité encadrement

Mme Mylène Fréchette explique les mandats du comité (adulte) et celui du comité « mini-encadrement ».

2.3.2 Suivi promotion école

Mme Brigitte Goudreault informe que les activités ne seront pas publiées la journée même ou le surlendemain. Le jour 3 au matin sera le moment de publication (heure de tombée).

2.4 Information du représentant au comité de parents;

Le comité a proposé son calendrier scolaire 26-27. Le comité recommande que les rencontres de parents (différentes écoles) ne soient pas toutes en même temps.

La semaine nationale de l'engagement parental : le CÉ peut nommer une personne bénévole méritante (parent, groupe de parents) qui ont contribué à la vie de l'école. Le président du CÉ doit remplir le document avec les propositions des autres membres du CÉ. Nous avons jusqu'au 10 mai pour soumettre des noms.

3. SUJETS DE DÉCISION

C.É.26-02-110

3.1 Adoption du plan de lutte 2025-2026

CONSIDÉRANT les articles, 75.1, 77, 83.1 de la Loi sur l'instruction publique, concernant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence ;

Il est proposé par Mme Marie-Ève Dubé et appuyé par Mme Laurence Lévis que le CÉ adopte le Plan de lutte contre l'intimidation et la violence ou son actualisation, tel que présenté par la direction et annexé au présent procès-verbal.

Adopté unanimement

C.É.26-02-111

3.2 Approbation de la grille-matière 2026-2027

CONSIDÉRANT les articles 86 et 89, de la Loi sur l'instruction publique, concernant le temps alloué à chaque matière ; CONSIDÉRANT les discussions et consultations des membres du personnel de l'établissement;

Il est proposé par Mme Yasmina Borki et appuyé par Mme Laurence Lévis que le CÉ approuve le temps alloué à chaque matière pour l'année scolaire 2026-2027, tel que présenté par la direction et versé au présent procès-verbal.

Approuvé unanimement

3.5 Approbation des activités

Aucune

3.8 Approbation des activités de financement

CONSIDÉRANT l'article 94 de la *Loi sur l'instruction publique*, concernant la sollicitation et la réception de toute somme d'argent par don, legs, subventions ou autres contributions bénévoles de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école.

CONSIDÉRANT les discussions et consultations des membres du personnel de l'établissement;

Il est proposé par Mme Goudreault et appuyé par Mme Laurence Lévis que le CÉ approuve les campagnes de financement suivantes telles que présentées par la direction et déposées au dossier de séance :

C.É.26-02-112

Loterie pour le PEIA

Approuvé unanimement

4. VARIA

Mot de Mme Virginie Paquet de la part de l'OPP. Elle explique le rôle de l'OPP (planifier des activités en collaboration avec la direction afin de dynamiser la vie de l'école). Les rôles sont variables (animer des activités, organiser des activités, faire des levées de fonds, etc.). Six parents sont présentement dans le comité et plusieurs parents sont aussi bénévoles lors des plus grands événements. On se questionne présentement dans le comité de l'utilité de créer un Facebook. Les projets à ce jour : le déjeuner de la rentrée et production de pain aux bananes pour la semaine des enseignants. Les parents s'offrent pour prêter main forte : sorties éducatives à l'extérieur (centre des sciences, musée, etc.), activité à l'école (carnaval d'hiver, activités extérieures, etc.).

Mme Annie apporte le point de la cour d'école (retour sur le budget et donne l'exemple du terrain synthétique, un manque à gagner de 60 000\$). Le projet prendrait forme en juin et on aurait un an supplémentaire pour amasser l'argent manquant afin d'installer un terrain synthétique. Mme Annie sonde le terrain avec l'OPP pour savoir si cela semble réaliste de faire différentes activités, recherche de commanditaires, etc. Des idées ouvertes au grand public seraient également à privilégier afin que le financement ne retombe pas toujours sur les parents des élèves (par exemple, ne pas miser uniquement sur des ventes comme le chocolat).

C.É.26-02-113

Le CE mandate également la direction pour avoir plus de précision sur la durabilité d'un terrain synthétique, les frais d'entretien et l'installation de caméras afin de dissuader les comportements nuisibles sur la cour en dehors des heures scolaires.

En résumé, la première partie du projet (modules, bancs, tables, etc.) verrait le jour dès juin et le cas du terrain de soccer serait à voir.

L'idée est aussi lancée d'avoir des parents qui viennent entretenir la bibliothèque une journée ou deux (replacer les livres, faire un peu de ménage, etc.).

Nouveau réflexe à avoir : demander l'aide de l'OPP. Ajout d'une case sur les documents lorsque des nouvelles activités sont présentées.

5. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion du conseil d'établissement aura lieu le 13 avril 2026 à 17h45.

C.É.26-02-113

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Mylène Fréchette propose la levée de l'assemblée à 19h31

Adopté unanimement

La présidence

Le secrétariat